



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence, de
la Consommation, du Travail et de
l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle Politique du Travail

Affaire suivie par :
Odile BENAD
Courriel :
odile.benad@direccte.gouv.fr
Téléphone : 04 73 43 14 50

Monsieur DE CASTRO Marc
11, rue des Barbières

38790 DIEMOZ

Clermont-Ferrand, le
2/08/2018

Objet : Récépissé d'enregistrement de votre dossier d'intervenant en prévention des
risques professionnels – personne physique

Monsieur,

Votre demande d'enregistrement d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
a été reçue dans nos services le 18/06/2018 et complétée par la déclaration d'intérêt reçue
le 25/07/2018.

Je vous informe que votre dossier étant complet, vous êtes enregistré dans nos services en
tant que personne physique pour une période de 5 ans sous le numéro
d'enregistrement : 2018/38/077.

Je vous rappelle que, que conformément aux dispositions des articles D 4644-6, D 4644-8
à D 4644-10 du code du travail :

- Cet enregistrement valable 5 ans pour l'ensemble du territoire national, doit être
renouvelé au terme de ce délai.
- Le DIRECCTE peut mettre fin, à tout moment à l'enregistrement d'un IPRP
lorsque celui-ci ne dispose pas des compétences nécessaires, qu'il ne respecte pas les
prescriptions légales ou qu'il n'est plus en mesure d'assurer sa mission.
- L'intervenant en prévention des risques professionnels tient à disposition du
DIRECCTE les éléments permettant de justifier son activité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le directeur régional des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi
Par délégation,
Le Responsable du Pôle Politique du travail


Marc-Henri LAZAR